

12^{ème} Trophée de
PHOTOGRAPHIE SUBAQUATIQUE EN PISCINE
« Olivier Grimbert »

18 mars 2017



Le Trophée Olivier Grimbert est destiné à promouvoir la photographie subaquatique auprès des jeunes plongeurs de 8 à 16 ans, licenciés à la FFESSM. La première édition a été réalisée en 2006, en même temps que le championnat de France de photo en piscine.

Le 12ème Trophée Olivier Grimbert est organisé par la commission audiovisuelle du comité régional Auvergne Rhône-Alpes de la FFESSM, avec le soutien de la commission nationale audiovisuelle de la FFESSM, en partenariat avec le Club Les rendez-vous Sauléens. Il se déroulera à la piscine d'Oullins, le samedi 18 mars 2017.

Le thème imposé est : Sports et jeux d'eau

LA COMMISSION NATIONALE AUDIOVISUELLE



Le photographe fixe l'instant magique du monde subaquatique. Cette activité à la fois sportive et artistique, fait appel à une technique en grande partie différente de celle pratiquée en photo terrestre, ceci tant par le matériel que par les exigences liées au milieu. La commission audiovisuelle, structurée dans chaque région, dispense depuis plus de 30 ans un enseignement continu de l'image sub. Des activités complémentaires de diaporama, et de modèles subaquatiques se greffent sur cette discipline. La photo pour les enfants se développe depuis quelques années. Sur le plan international, la France se situe parmi l'élite de la photo sous-marine.



LA COMMISSION AUDIOVISUELLE AURA

La commission audiovisuelle du comité régional AURA a pour vocation le développement de la pratique de la photo sous-marine de loisir et de compétition au sein de la région Rhône-Alpes Auvergne. Elle organise chaque année des compétitions ainsi que des stages en mer et en piscine ouverts aux plongeurs licenciés. Elle a créé le Trophée Olivier Grimbert, première compétition de photos en piscine destinée aux jeunes plongeurs.

LE CLUB LE RENDEZ-VOUS SAULEENS



Le « Rendez-vous Sauléen » est un club de plongée de la FFESSM. Il a été créé en 1980. Son encadrement actuel comprend un MF2, un MF1, 5 initiateurs. Les enfants à partir de 8 ans sont accueillis. Les séances d'entraînement ont lieu à la piscine d'Oullins le Mercredi soir et le Samedi en fin d'après-midi. Des séances techniques seront aussi programmées en salle pour la préparation du passage de niveaux. Des sorties en milieu naturel ont lieu régulièrement en mer.

LA VILLE D'OULLINS



Située au sud-ouest de Lyon, Oullins compte 26 375 habitants. Bordée à l'est par le Rhône, desservie par l'autoroute A7 et la ligne B du métro, la Ville bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la Métropole lyonnaise. Si l'histoire de la commune est empreinte d'un riche passé industriel, elle a, depuis une vingtaine d'années, opéré une mutation urbaine, économique et environnementale de grande envergure. Pôle de commerce symbolisé par les 200 enseignes de la Grande rue entièrement réaménagée, Oullins accueille aujourd'hui de nombreuses entreprises du secteur tertiaires.

L'arrivée de la ligne B du métro au pôle multimodal de la Saulaie en décembre 2013, son futur prolongement en centre-ville et jusqu'aux Hôpitaux sud, et l'aménagement d'un nouveau quartier de 40 hectares vont encore accroître son attractivité. Oullins possède également de nombreux équipements culturels et sportifs et plus de 20 parcs et jardins, dont le parc naturel de la rivière Yzeron et ses berges qui constituent un poumon vert de 6 hectares en cœur de ville.

PISCINE

La piscine municipale est située 44 grande rue 69800 OULLINS.

PLONGEE

Il est demandé aux participants d'apporter maillot et bonnet obligatoire ainsi que leur matériel de plongée personnel. A la demande, quelques blocs, détendeurs, gilets stabilisateurs et plombs seront disponibles sur place.

JURY ET PALMARES ET PRESENTATION DES PHOTOGRAPHIES

La proclamation du palmarès ainsi que la présentation publique des photographies auront lieu en fin d'après midi.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une équipe est composée au minimum d'un jeune photographe âgé de 8 à 16 ans et de **deux** accompagnateurs au **maximum** dont l'un, adulte, est de préférence initiateur et l'autre peut être modèle. Le cas échéant, les jeunes, photographe et modèle, peuvent échanger leur rôle pour la réalisation de chacune des images, thème imposé et thème libre. Le nombre d'équipes participantes est limité à 24.

Jeune photographe

Il est le seul autorisé à photographier.

Modèle

Il est sous la responsabilité du responsable de l'équipe.

Accompagnateur

L'accompagnateur adulte est responsable de l'équipe et de la sécurité. Il est l'interlocuteur de l'organisateur et de l'assistant de bassin. Il peut guider et aider le jeune photographe.

Niveau de plongée

Jeune Photographe : plongeur de bronze recommandé

Modèle plongeur : plongeur de bronze recommandé

Modèle en apnée : pas de niveau

Accompagnateur adulte : initiateur recommandé.

REALISATION DES PHOTOGRAPHIES ET CHOIX DES IMAGES

Les jeunes photographes disposeront de 30 mn pour réaliser 20 photographies **maximum**. Les photos supplémentaires ne seront pas acceptées. Chaque participant sélectionnera deux photos parmi les 20 photos réalisées : une sur le thème imposé : **Sports et jeux d'eau** et une autre sur un thème libre. Les participants auront 30 mn pour sélectionner les photos présentées au jury.

INSCRIPTION DES EQUIPES

Date limite d'inscription et tirage au sort

La date limite d'inscription est fixée à 2 semaines avant la date prévue de la compétition, à savoir le 4 mars 2017. Le tirage au sort de l'ordre de passage sera effectué avant la compétition et communiqué aux équipes.

DÉROULEMENT DU TROPHEE

12h00 accueil des participants

12h30 briefing

13h15 premier passage

14h00 deuxième passage

14h45 troisième passage

15h30 quatrième passage

16h00 fin du quatrième passage

16h45 réunion du jury

19h15 proclamation des résultats et projection publique

Durant la réunion du jury, une activité sportive ou culturelle sera organisée à l'attention des participants et de leurs accompagnateurs.